

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 28 septembre 2016

L'an deux mille seize, le 28 septembre, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués, se sont réunis à 18h30 dans la salle des Greniers du Roy à Villemur sur Tarn.

## **Votants :**

**4C :** Roland CLEMENCON,

**CCCB :** Sabine GEIL-GOMEZ, Thierry SAVIGNY, Joël CAMART, Patrice SEMPERBONI, Denis BACOU, Véronique CHENE, Daniel ANTIPOT, Andrée ARSEGUET,

**C3G :** Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Nicolas ANJARD, Edmond VINTILLAS, Isabelle GOUSMAR, Léandre ROUMAGNAC,

**CCF :** Francis BERGON, Guy NAVLET, Daniel DUPUY, Jacques OF, Jean-Paul VASSAL, Patrick PAPILLAULT, Edmond AUSSEL, Marina DAILLUT, Gilbert COMBIER,

**CCSG :** Chantal AYGAT, Gilles MARTIN,

**CCVA :** Jean-Marc DUMOULIN, Robert SABATIER

*Nombre de délégués : 47*

*Quorum : 24*

*Date de convocation : 13-09-2016*

*Membres présents : 28*

*Pouvoirs : 05*

**Absents excusés suppléés :** Herveline JACOB, Frédéric MARTIN, Michel ANGUILLE, Philippe SEILLES, Daniel CALAS, Colette SOLOMIAC, Janine GIBERT, Philippe PETIT, Hugo CAVAGNAC,

**Absents ayant donné pouvoir :** André FONTES, Jean-Claude MIQUEL, Denis DULONG, Christian OUSTRI, Jean-Michel JILIBERT,

**Absents excusés :** Nicolas ALARCON, Jean-Claude ESPIE, Eric OGET, Marie-Laure BAVIERE, Didier LAFFONT, Alain CLUZET

**Secrétaire de séance :** Véronique MILLET - Désignée à l'unanimité

**Domaine : Administration générale**

**Délibération n°: 16/41**

**Objet : Désignation de délégués du PETR à l'Assemblée des Territoires**

Le Président expose que la Présidente de la Région Languedoc Roussillon Midi-Pyrénées a confirmé son intention d'initier une organisation spécifique au travers de l'Assemblée des Territoires de la Région. Elle sera composée de 158 membres élus désignés par les territoires de projets tels le PETR Pays Tolosan, avec une parité homme - femme. Il s'agit d'une démarche inédite ancrée sur la réalité des territoires et la coopération.

Trois missions lui seront confiées :

- **Concertation** : formuler des recommandations sur les grandes décisions et réflexions du Conseil Régional (Schémas : SRDE2I, SRADDET ...)
- **Capitalisation et transfert** : être un lieu d'échanges d'expériences et d'enrichissement des pratiques et mise en réseau,

- Expérimentation et Innovation : pour que le Conseil Régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif, ou que les collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques)

Il a été proposé de désigner 4 titulaires et 4 suppléants, en respectant la parité homme femme, ainsi qu'une représentation des bassins vécus :

- C3G-CCCB- CCF-CCVA : deux titulaires, deux suppléant(e)s
- CCSG-4C : deux titulaires, deux suppléant(e)s

Il avait donc été lancé un appel à candidature lors du dernier Conseil Syndical. Le Président précise à l'Assemblée que la Région LRMP demande de désigner, et ce, avant le 30 septembre 2016, les 4 membres titulaires et 4 membres suppléants, et cela, dans le respect de la parité homme-femme. L'installation de la première Assemblée des Territoires est prévue le 26 octobre 2016, à Toulouse.

Après débat, le Président propose à l'assemblée de délibérer sur la nomination des délégués titulaires et suppléants qui siègeront à l'Assemblée des Territoires de la Région LRMP :

CCSG-4C	C3G-CCCB- CCF-CCVA
Madame Aygat (titulaire)	Madame Colette Solomiac (titulaire)
Madame Bavière (suppléante)	Madame Sabine Geil-Gomez (suppléante)
Monsieur Roland Cléménçon (titulaire)	Monsieur Didier Cujives (titulaire)
Monsieur Denis Dulong (suppléant)	Monsieur Jean-Marc Dumoulin (suppléant)

**Entendu l'exposé du Président,**

**Et, après en avoir délibéré,**

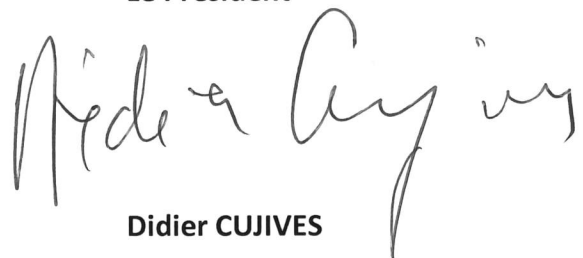
**Le Conseil Syndical, à l'unanimité :**

- Approuve la désignation des délégués tels qu' énoncés supra
- Mandate le Président pour signer tout acte et tout document relatif à ce dossier.

**Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures**

**Pour extrait conforme, le 28 septembre 2016.**

**Le Président**



**Didier CUJIVES**

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication  
Fait et délibéré en séance du 28 septembre 2016  
Au registre sont les signatures